

ACCES AU PLANNING PERSONNEL

Le choix Planning Personnel ramène au planning individuel de la personne pour le mois affiché.

Base de procedure

octobre 2010

Page 1

DIF VALERIE

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
39 7h00					R1 08h30-16h00 7h00	RH Repos Hebdomadaire	RL Repos Legal
40 35h00	R1 08h30-16h00 7h00	R1 08h30-16h00 7h00	R1 08h30-16h00 7h00	R1 08h30-16h00 7h00	R1 08h30-16h00 7h00	RH Repos Hebdomadaire	RL Repos Legal
41 35h00	R1 08h30-16h00 7h00	R1 08h30-16h00 7h00	R1 08h30-16h00 7h00	R1 08h30-16h00 7h00	R1 08h30-16h00 7h00	RH Repos Hebdomadaire	RL Repos Legal
42 21h00	R1 08h30-16h00 7h00	R1 08h30-16h00 7h00	R1 08h30-16h00 7h00	CP Conges Payes	CP Conges Payes	CP Conges Payes	CP Conges Payes
43 28h00	R1 08h30-16h00 7h00	R1 08h30-16h00 7h00	R1 08h30-16h00 7h00	R1 08h30-16h00 7h00	RTT RTT	RH Repos Hebdomadaire	RL Repos Legal

Il est ainsi possible de visualiser, imprimer ou modifier le planning individuel de la personne.

si l'affichage initial est étalé sur deux mois, seul le planning personnel du premier mois sera affiché.

Tous les compteurs liés à ce mois seront alors affichés.

Conges Payes	4,00
Jours Travaillés	18,00

Heures Contrat	
Heures Prévues	147,00
Heures Non Effectuées	21,00

Heures Travaillées	126,00
Jours de RTT	1,00